

Le 30 octobre 2024

Le Maire de Saint-Péray,

Service

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2024

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 7 novembre 2024

À 20 h 00

Salle d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2024,
- 2 Décision Modificative Budgétaire,
- 3 Modification du tableau des effectifs,
- 4 Déclassement / classement de voirie chemins du tramway et du pin - échange consorts Pic-Sinapian,
- 5 Déplacement d'une partie du chemin rural lieudit Barnier - Échange de terrains Monsieur BISCOP / ville de SAINT-PÉRAY,
- 6 Tarifs de l'École Municipale de Musique 2024/2025,
- 7 Voyages scolaires en Camargue juin 2024 et à Verdun novembre 2024 : subvention au collège de Crussol,
- 8 Reconduction de la convention entre le collège de Crussol et la mairie de Saint-Péray pour la mise en œuvre d'un projet musical avec l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2024-2025,
- 9 Travaux sur le ruisseau le Jergne - avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte d'Eyrieux à Crussol,

- 10 Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS pour l'implantation d'un poste de transformation lieudit Comberland,
- 11 CCRC - rapport d'activités 2023 du service assainissement,
- 12 Rapport d'activités 2023 du SYTRAD,
- 13 Rapport d'activités 2023 de Valence Romans Mobilités.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 19 septembre 2024 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques DUBAY

Maire de Saint-Péray

